

**LES RESOLUTIONS ADOPTEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DE LA « SOTUMAG »
ANNEE 2012
TENUE LE 10 JUIN 2013**

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2012, approuve à l'unanimité les états financiers et le rapport du conseil d'administration de l'exercice 2012.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour la gestion du dit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'année 2012, approuve à l'unanimité les conventions mentionnées dans le dit rapport.

TROISIEMME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve à l'unanimité la proposition du conseil d'administration relative à l'affectation et la répartition des bénéfices de l'exercice 2012 comme suit:

- Bénéfice net de l'Exercice 2012 :	847.088,130 D
- Résultats reportés	264,496D
<u>1^{er} Reliquat</u>	<u>847.352,626D</u>
- Réserves légales =	<42.367,631> D
<u>2^{ème} Reliquat :</u>	<u>804.984,995</u>
- Fonds Social (847.088,130 X 10%)	<84.708,813> D
<u>3^{ème} Reliquat :</u>	<u>720.276,182D</u>
- Dividendes (6%) =	<720.000,000>D
<u>4^{ème} Reliquat :</u>	<u>276,182D</u>
- Report à nouveau	276,182D

Les dividendes à distribuer de l'exercice 2012 ont été fixés à 6% du capital de la société soit 0,060 Dinar par action de valeur nominale de un dinar entièrement libérée et composant le capital (12.000.000 Dinars).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 24 Juin 2013 auprès des intermédiaires en bourse et les teneurs de comptes dépositaires conformément au document n° 16 de la « STICODEVAM ».

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve à l'unanimité la fixation des jetons de présence de l'année 2012 à Trois Mille Dinars brut (3.000,000 D) pour chaque membre du conseil d'administration.

CINQUIEME RESOLUTION :

En vertu de la loi n° 93 de l'année 2000 datée du 3 novembre 2000, portant promulgation du code des Sociétés Commerciales et conformément à l'article 18 du statut de la société, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour une période de 3 ans à partir de cette assemblée et prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2015, et ce, comme suit:

Membres du conseil d'administration	Organisme représenté
Ali BOUZAIANI	L'ETAT TUNISIEN
Lotfi FAKHFAKH	L'ETAT TUNISIEN
Nadoua KMAIR épouse Dhaou en remplacement de Mr Mohamed MZOUGH	L'ETAT TUNISIEN
Sonia ATTIA	L'ETAT TUNISIEN
Arbi BELKAHLA	L'OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE
Mourad Ben Abdelhamid TRABELSI	LA SOCIETE « TRABELSI &FILS »

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2012
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	180 820	180 820
(-) Amortissements		-174 543	-164 462
		6 277	16 358
Immobilisations corporelles	2	31 411 959	30 991 673
(-) Amortissements		-21 421 462	-20 395 889
		9 990 497	10 595 784
Immobilisations financières	3	248 121	289 591
(-) Provisions		0	-12 288
		248 121	277 303
Total des actifs immobilisés		10 244 895	10 889 445
Total des actifs non courants		10 244 895	10 889 445
ACTIFS COURANTS			
Stocks		47 394	46 197
(-) Provisions		-309	-309
		47 085	45 888
Clients et comptes rattachés	4	296 046	204 158
(-) Provisions		-288 376	-204 158
		7 670	0
Autres actifs courants	5	793 099	657 600
(-) Provisions		-35 652	-23 430
		757 447	634 170
Placements et autres actifs financiers	6	7 700 000	4 850 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 140 898	902 105
Total des actifs courants		9 653 100	6 432 163
Total des actifs		19 897 995	17 321 608

SOTUMAG
MIN DE BIR KASSÂA
R.C. : B193791996
M.F. : 12748/E

Adresse : Route de Nâassen Bir-Kassâa Ben Arous

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2012
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	12 000 000	12 000 000
Réserves	9	2 818 887	2 798 979
Résultats reportés		276	264
Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	252 500
Total des capitaux propres après affectation		16 765 663	15 051 743
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	11	290 264	285 449
Total des passifs non courants		290 264	285 449
Fournisseurs et comptes rattachés	12	460 493	450 807
Autres passifs courants	13	2 381 575	1 533 609
Total des passifs courants		2 842 068	1 984 416
Total des passifs		3 132 332	2 269 865
Total des capitaux propres et des passifs		19 897 995	17 321 608

SOTUMAG
 MIN DE BIR KASSAÂ
 R.C.: B193791996
 M.F.: 12748/E
 Adresse: Route de Nâassen Bir- Kassaâ Ben Arous

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DE LA SOTUMAG

APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2012

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2012	Résultats reportés	subventions d'investissements
Solde au 31/12/12 (avant affectation)	17 485 663	12 000 000	930 792	272 151	1 448 868	40 000	847 088	264	1 946 500
Affectation du résultat 2012 par l'A.G.O. du 10-6-2013									
Réserves légales			42 367				-42 367		
Réserves pour fonds social				84 709			-84 709		
Dividendes exercice 2012							-720 000		
réserves extra ordinaires									
Variation des résultats reportés							-12	12	
Subventions d'investissements encaissées									
Solde au 31/12/2012	16 765 663	12 000 000	973 159	356 860	1 448 868	40 000	0	276	1 946 500